

Mise en œuvre de la Feuille de route régionale relative aux maladies non transmissibles : progrès, défis et orientations

Présentation synthétique

- Désireux d'enrayer la crise régionale des maladies non transmissibles (MNT), les dirigeants océaniques ont approuvé la mise en œuvre de la Feuille de route régionale relative aux MNT et convenu de suivre les progrès réalisés au moyen du tableau de bord de l'Alliance océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT (MANA), mécanisme de responsabilité mutuelle depuis 2018. Le document « Règlementation pour la lutte contre les maladies non transmissibles dans le Pacifique : guide et recommandations » a été adopté en 2022 par les ministres de la Santé des pays océaniques ; son objectif est d'accélérer la mise en œuvre de la Feuille de route relative aux MNT.
- À ce jour, les évaluations mettent en évidence un certain nombre d'avancées et de résultats positifs dans la plupart des États et Territoires insulaires océaniques. Pourtant, des facteurs commerciaux, environnementaux et comportementaux, ainsi que la pandémie de COVID-19, des catastrophes naturelles et des priorités concurrentes, continuent d'empêcher les pays océaniques de lutter contre les MNT avec davantage d'efficacité. Pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de MNT et contribuer aux objectifs de développement durable (ODD), il est urgent d'intensifier la lutte contre les MNT.
- Au sein du secteur de la santé, et en dehors, de nombreux facteurs contribuent à l'augmentation des MNT. Des recommandations à destination des différents secteurs et des différentes parties prenantes figurent de façon claire dans la Feuille de route relative aux MNT, mais elles exigent un renforcement des actions au niveau national. Si le secteur de la santé peut jouer le rôle de chef de file sur certains aspects de ce renforcement, de nombreuses actions exigent une collaboration avec d'autres secteurs.

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

- Les directeurs de la santé du Pacifique sont invités à : **1) jouer un rôle de chef de file** afin de a) redonner un nouvel élan aux comités nationaux multisectoriels chargés des MNT pour soutenir la mise en œuvre et renforcer la collaboration, b) améliorer les soins de santé primaires par des investissements et un renforcement des capacités permettant de détecter et de prendre en charge les MNT de façon précoce, ainsi que par l'intégration de programmes transversaux, c) veiller à ce que les ressources consacrées à la prévention des MNT et à la promotion de la santé soient innovantes, conviviales et disponibles pour tous et toutes et d) renforcer la responsabilité grâce au suivi-évaluation et à l'évaluation des impacts ; **2) collaborer avec les autres secteurs que celui de la santé** afin de a) renforcer les politiques fiscales visant les produits mauvais pour la santé, l'objectif étant d'atteindre le niveau de taxation recommandé et d'utiliser les recettes pour promouvoir la santé, b) donner la priorité aux lacunes nationales et régionales en matière de politiques et de lois telles que recensées dans le tableau de bord MANA, puis les traiter et c) imaginer des actions innovantes de promotion de la santé qui s'appuient sur les technologies et les médias et qui donnent envie de changer de comportement ; et **3) approuver les propositions de modification des indicateurs du tableau de bord MANA** afin d'améliorer le suivi de l'élaboration des politiques, de la planification et de la prise de décision.

Situation actuelle

C'est une évidence : les MNT sont les maladies les plus meurtrières au monde ; elles frappent toutes les classes d'âge, toutes les régions et tous les pays. Les pays océaniques sont particulièrement touchés par ce phénomène : plus de 75 % des décès sont attribuables aux MNT, alors qu'elles sont très souvent évitables. La mortalité prématurée et l'invalidité attribuables aux MNT font augmenter le coût des soins de santé pour les pouvoirs publics comme pour les familles, reculer la population active et diminuer la productivité, ce qui constitue une menace importante pour le développement durable de la région.

Conscients du fardeau démesuré que représentent les MNT, les dirigeants océaniques ont approuvé la Feuille de route relative aux MNT¹, qui s'inscrit dans la droite ligne des « meilleurs

¹ Banque mondiale, *NCD Roadmap Report* (en anglais), <http://documents.worldbank.org/curated/en/534551468332387599/pdf/893050WPOP13040PUBLIC00NCD0Roadmap.pdf>.

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

choix » de lutte contre les MNT préconisés par l'OMS². Elle comprend cinq grandes recommandations, ainsi que diverses actions multisectorielles. Depuis son adoption par les ministres de la Santé des pays océaniques en 2018, le tableau de bord MANA³ est utilisé comme mécanisme de responsabilité mutuelle permettant de suivre les progrès accomplis dans la mise en application de la Feuille de route relative aux MNT et de hiérarchiser les actions à mettre en place au niveau national. Afin d'améliorer la mise en œuvre de la Feuille de route relative aux MNT, le document « Règlementation pour la lutte contre les maladies non transmissibles dans le Pacifique : guide et recommandations »⁴ a été adopté en 2022 par les ministres de la Santé des pays océaniques. Le présent document met en lumière les progrès réalisés en 2021-2022 en s'appuyant sur les évaluations du tableau de bord MANA, avant d'aborder les défis et les orientations futures en matière d'intensification de la lutte contre les MNT dans les pays océaniques.

Vision pour l'avenir

Ce n'est qu'en amplifiant les mesures prises dans le cadre de la Feuille de route relative aux MNT que les pays océaniques pourront atteindre les cibles mondiales en la matière, notamment la réduction de la mortalité prématurée liée aux MNT⁵, et freiner ou juguler la crise des MNT en Océanie. La démarche permettra de concrétiser la vision des îles-santé⁶ et la vision des dirigeants océaniques pour 2050⁷, c'est-à-dire de faire de l'Océanie « *une région où règnent la paix, l'harmonie, la sécurité, l'intégration sociale et la prospérité, et où l'ensemble des peuples du Pacifique peuvent vivre libres et en bonne santé tout en étant productifs* », mais aussi de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Plus précisément, dans les dix prochaines années, les pays océaniques devraient réussir à maîtriser les MNT grâce à l'accélération de la mise en œuvre de la Feuille de route relative aux MNT et à une réponse qui mobilise l'ensemble des pouvoirs publics et la société tout entière. Cette réponse passera par : 1) une application des politiques et des lois qui ciblent les causes profondes des MNT, 2) une collaboration active avec les sociétés et les secteurs pertinents pour la lutte contre les MNT, 3) un renforcement des capacités de prévention des MNT et des services de prise en charge (enjeux transversaux y compris), 4) un renforcement des actions innovantes de

² OMS, *Combattre les MNT : « meilleurs choix » et autres interventions recommandées pour lutter contre les maladies non transmissibles*, <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/259350/WHO-NMH-NVI-17.9-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>.

³ CPS, *Dictionnaire de données se rapportant au tableau de bord océanique pour le suivi de la lutte contre les MNT*, [Rapport de situation 2018 sur les politiques et lois de lutte contre les maladies non transmissibles dans les États et Territoires insulaires océaniques](#).

⁴ CPS, *Règlementation pour la lutte contre les maladies non transmissibles dans le Pacifique : guide et recommandations*, <https://purl.org/spc/digilib/doc/5z3ey>.

⁵ OMS, *Suivi des progrès dans la lutte contre les maladies non transmissibles 2020*, <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240000490>.

⁶ OMS, *Healthy Island Vision* (en anglais), https://www.who.int/publications/i/item/PHMM_declaration_2015.

⁷ Forum des Îles du Pacifique, *2050 Strategy for the Blue Pacific Continent* (en anglais), [PIFS-2050-Strategy-Blue-Pacific-Continent-WEB-5Aug2022.pdf \(forumsec.org\)](#).

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

promotion de la santé et une communication créative, qui donne envie de changer de comportement et 5) des mécanismes de gouvernance et de responsabilité fonctionnels qui permettent de suivre, évaluer et mesurer les progrès, les impacts, les répercussions et les tendances en matière de MNT de façon active afin d'apporter des éléments utiles à l'élaboration des politiques, à la planification et à la prise de décision.

Exemples de progrès accomplis récemment

Les pays océaniques ont adopté une démarche proactive pour intensifier la lutte contre les MNT. Les 21 tableaux de bord MANA ont été mis à jour et validés pour la période 2021-2022. Ils ont été comparés à ceux de la période 2019-2020 et à la période de référence (2017-2018), ce qui a permis de voir comment évoluait la mise en œuvre de la Feuille de route relative aux MNT et de définir des actions phares, pays par pays, pour la période 2023-2024. Ces deux dernières années, les progrès se sont concentrés sur le volet politique, qui doit permettre de réduire la disponibilité des boissons et aliments moins bons pour la santé et de les rendre moins facilement accessibles, ainsi que sur les mesures fiscales, l'activité physique, les programmes d'intervention des systèmes de santé et les services de prise en charge. Les principales parties prenantes ont été mobilisées pour accompagner ces progrès. Pourtant, alors que les pays océaniques doivent gérer des priorités concurrentes, les dispositifs de gouvernance et certaines mesures de prévention ont stagné, voire régressé (**voir Annexe 1**).

Trois évaluations biennales ayant été réalisées, les pays et l'équipe de coordination MANA ont pu, à plusieurs occasions, porter un regard critique sur les 31 indicateurs, s'interrogeant sur leur pertinence, leur faisabilité et leur application pratique dans les différents pays océaniques. Afin d'intensifier les efforts de suivi et de mise à l'échelle des actions, des modifications ont été recommandées par les correspondants nationaux pour les MNT (**voir Annexe 2**).

Quelques exemples de bonnes pratiques :

1. Conséquences de la taxation du tabac, de l'alcool et des boissons sucrées dans certains pays océaniques

Les mesures fiscales qui incitent les consommateurs à ne pas acheter de produits mauvais pour la santé et à préférer des options plus saines sont au cœur des « meilleurs choix » de lutte contre les MNT de l'OMS et de la Feuille de route relative aux MNT. Le tableau de bord MANA met en lumière le fait qu'entre l'adoption de la Feuille de route relative aux MNT et 2022, 19 pays océaniques ont relevé leurs taxes sur le tabac ; 14 l'ont fait pour l'alcool et 13, pour les boissons sucrées. En outre, constatant qu'elles se diffusaient à grande vitesse, certains pays océaniques ont récemment adopté une taxe sur les cigarettes électroniques. Ces dernières années, des études mesurant l'impact des mesures fiscales sur les produits mauvais pour la santé ont été réalisées dans certains pays océaniques. L'impact de la fiscalité du tabac a par exemple été étudié aux Îles

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

Cook, à Kiribati, dans les États fédérés de Micronésie, à Palau, aux Îles Salomon et aux Tonga. L'incidence de la taxation de l'alcool a été étudiée à Kiribati, à Nauru, à Palau et aux Tonga, et celle des taxes sur les boissons sucrées a été étudiée aux Îles Cook, aux Fidji, en Papouasie-Nouvelle-Guinée et aux Îles Salomon. Il ressort de nombre de ces études qu'un relèvement des taxes entraîne une hausse du prix de vente au détail, un recul de la consommation, un accroissement des recettes publiques et une baisse des importations. D'après une étude récemment menée aux Tonga⁸, la mise en place de mesures fiscales pour la prévention des MNT s'est traduite par une baisse de la consommation de la quasi-totalité des produits taxés et par une progression des recettes destinées à la promotion de la santé et à la prévention des MNT. En 2022, un atelier a réuni des partenaires de huit pays océaniques issus de différents secteurs ; l'objectif était de renforcer leurs capacités, d'élaborer des plans et d'améliorer les taxes sanitaires. Si des résultats positifs ont été constatés, une poursuite du durcissement des mesures fiscales reste nécessaire pour atteindre les niveaux de taxation recommandés et optimiser l'impact.

2. Donner à la société civile et aux jeunes les moyens de lutter contre les MNT aux Îles Salomon

Conscientes que la mobilisation et l'engagement de la société civile et de la jeunesse sont indispensables pour intensifier la lutte contre les MNT, les autorités salomonaises ont imaginé l'Alliance pour le bien-être et la lutte contre les MNT, avec l'appui des responsables politiques et des agences partenaires. Une collaboration active a également été mise en place avec les représentants des églises, les communautés locales, les associations de femmes, les médias, les membres du conseil municipal et des représentants des jeunes. L'Alliance s'est dotée d'une structure de gouvernance, d'un texte fondateur, de priorités et d'un mécanisme de financement ; les rôles et les responsabilités ont également été définis. Tous ces éléments sont durables et s'inscrivent dans les stratégies de lutte contre les MNT des Îles Salomon. Les efforts de l'Alliance ont donné des résultats positifs dans des domaines comme le plaidoyer, la sensibilisation, la collaboration et la participation locale. Par exemple, en 2022-2023, les jeunes qui pourraient, à l'avenir, jouer un rôle de chef de file dans la promotion de la santé et du bien-être des populations se verront confier la direction d'efforts de sensibilisation et de plaidoyer auprès d'autres jeunes ; pour ce faire, ils mettront à profit leurs compétences en arts créatifs et en communication par les médias. Cette initiative viendra renforcer l'efficacité et l'efficacé des actions de lutte contre les MNT menées dans le cadre d'une approche associant l'ensemble des pouvoirs publics et la société tout entière, l'objectif étant de permettre aux Îles Salomon d'atteindre leurs objectifs de santé.

⁸ Banque mondiale, *Using Taxation to Address Noncommunicable Diseases : Lessons from Tonga* (en anglais), [2019 May 24 TONGA report.indd \(worldbank.org\)](#).

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

Pourquoi est-il urgent d'agir ?

Un décalage entre montant des investissements et ampleur des actions nécessaires. Les pays océaniques sont toujours aux prises avec une crise due aux MNT qui pénalise le développement sanitaire, économique et social de la région. Même si la Feuille de route relative aux MNT recense de façon claire une série d'actions phares à mener pour relever ces défis, la mise en œuvre progresse lentement. Le nombre de pays océaniques dotés d'un comité multisectoriel de lutte contre les MNT chargé de l'application du plan national de lutte contre les MNT a reculé en 2021-2022, très certainement en raison de priorités concurrentes liées à la COVID-19. L'investissement nécessaire pour intensifier les actions de prévention et de prise en charge des MNT n'est toujours pas à la hauteur de l'ampleur du problème. Par conséquent, si rien n'est fait dans les plus brefs délais, le fardeau des MNT ne fera que s'alourdir.

Des défis de plus en plus complexes. Les éléments (commerciaux et environnementaux notamment) qui favorisent les MNT continuent leur progression. En outre, les comportements néfastes pour la santé (consommation de tabac, d'alcool ou de kava, mastication de la noix de bétel, manque d'activité physique, consommation d'aliments et de boissons mauvais pour la santé) restent un défi de taille en Océanie. Par ailleurs, le fait que des alternatives plus accessibles existent (du tabac cultivé localement par exemple) mine souvent l'impact des mesures de prévention. Dans la plupart des pays océaniques, l'application des politiques, lois et réglementations destinées à prévenir les MNT n'est pas assez rigoureuse pour traiter les causes profondes de ces maladies.

Des enjeux nouveaux qui menacent les services de prise en charge. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19), les catastrophes naturelles et les priorités concurrentes restent un défi pour l'Océanie et freinent les progrès en matière de prise en charge des MNT, car une partie des ressources n'est plus allouée à la question de la lutte contre ces maladies, ce qui aura des répercussions importantes, y compris sur les services de santé mentale. Dans la plupart des pays océaniques, le traitement des sujets transversaux, notamment le fait de lier les actions de lutte contre les MNT à d'autres programmes (de santé maternelle, infantile, sexuelle et reproductive ou de lutte contre les maladies infectieuses par exemple) ne fait pas partie des priorités.

Des lacunes dans les données. Il faut en faire davantage pour que le suivi et les enquêtes soient organisés de façon régulière et pour que leurs conclusions soient utilisées pour prendre des décisions et orienter les actions ultérieures. Dans les pays océaniques, le défi réside souvent dans le fait que les données sont recueillies, mais pas forcément transmises ou transmises très tardivement, ce qui complique leur utilisation à des fins de planification ou de prise de décision. Il est également nécessaire de former davantage à l'utilisation de ces données à l'appui de la prise de décision.

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

Recommandations soumises aux directeurs de la santé pour examen

Recommandations à l'intention des pouvoirs publics

Au sein du secteur de la santé, et en dehors, de nombreux facteurs contribuent à l'augmentation des MNT. Des recommandations à destination des différents secteurs et des différentes parties prenantes figurent de façon claire dans la Feuille de route relative aux MNT, mais elles exigent un renforcement des actions au niveau national. Si le secteur de la santé peut jouer le rôle de chef de file sur certains aspects de ce renforcement, de nombreuses actions exigent une collaboration avec d'autres secteurs.

Les directeurs de la santé des pays océaniques sont invités à :

Jouer un rôle de chef de file en matière de :

1. Gouvernance

- Donner un nouvel élan aux **comités nationaux multisectoriels chargés des MNT** afin de favoriser la mise en œuvre et de renforcer la collaboration avec les différents secteurs et les différentes parties prenantes pour s'attaquer aux causes profondes de ces maladies par une démarche globale, qui implique tous les pouvoirs publics et la société tout entière et qui intègre la santé à toutes les politiques.

2. Services de prise en charge

- Poursuivre l'amélioration des **soins de santé primaires** par des investissements et des initiatives de renforcement des capacités afin **de détecter et prendre en charge les MNT de façon précoce**, mais aussi de créer un lien avec des **programmes transversaux** comme la santé maternelle, infantile, sexuelle et reproductive ou les maladies infectieuses.

3. Promotion de la santé

- Veiller à ce que les ressources destinées à la prévention des MNT et à la promotion de la santé soient innovantes, conviviales et accessibles à toutes les populations ciblées.

4. Responsabilité

- Renforcer la responsabilité grâce au suivi-évaluation et à l'évaluation des progrès, des impacts, des répercussions et des tendances en matière de MNT afin d'apporter des éléments utiles à l'élaboration des politiques, à la planification et à la prise de décision.

Collaborer avec d'autres secteurs que celui de la santé dans les domaines suivants :

5. Politiques et lois

- Poursuivre le renforcement des **politiques fiscales** par une augmentation des taxes sur les produits mauvais pour la santé, en particulier sur le tabac, l'alcool et les

Pacific Heads of Health

Réunion des directeurs de la santé du Pacifique

- boissons sucrées, afin d'atteindre le niveau de taxation recommandé, et utiliser les recettes pour faire la promotion de la santé.
- Donner la priorité aux **lacunes nationales et régionales en matière de politiques et de lois** (règles applicables à la publicité pour les produits mauvais pour la santé ou ingérence de l'industrie du tabac, par exemple), conformément au document « Règlements pour la lutte contre les maladies non transmissibles dans le Pacifique : guide et recommandations » et aux dispositifs connexes (**voir Annexe 1**).
- 6. Actions visant à faire changer les comportements**
- Imaginer des **actions innovantes de promotion de la santé** qui s'appuient sur les technologies et les médias afin de donner envie aux différents groupes ciblés de changer de comportement.

Approuver :

7. Les **propositions de modification du tableau de bord MANA (voir Annexe 2)** telles que recommandées par les correspondants nationaux pour les MNT afin d'améliorer le suivi de l'élaboration des politiques, de la planification et de la prise de décision.

Recommandations à l'intention des partenaires du développement

Les partenaires du développement sont invités à :

1. **Appuyer les États et Territoires insulaires océaniques** dans l'élargissement des actions menées contre les MNT par l'élaboration et l'application de stratégies et de lois portant sur cet enjeu, ainsi qu'en menant des actions en matière de services de prise en charge des MNT.
2. **Défendre** l'augmentation des ressources techniques et budgétaires, **et investir** dans ces ressources, afin de suivre, d'évaluer et de mesurer les impacts avec efficacité, ainsi que de renforcer le rôle du mécanisme de responsabilité dans la lutte contre les MNT au niveau national autant que régional.